



F.C. VALLEES VAR VAIRE

Pour l'obtention de votre licence de football, vous devez :

- Remplir le document « DEMANDE DE LICENCE FOOTBALL »,
- Faire signer et tamponner la partie « CERTIFICAT MÉDICAL » par votre médecin traitant lors de la visite médicale (tout autre certificat médical n'est pas valable) uniquement pour les nouveaux licenciés, pour ceux qui ont changé de club.
- Pour les licenciés de la saison dernière, remplir uniquement le questionnaire de santé si toutes les réponses à ce dernier sont négatives, à défaut la visite médicale est obligatoire.
- Fournir 1 photo d'identité récente,
- Fournir la somme de **120 €** pour les débutants (U6, U7, U8, U9, U11, U13, U15 et U17)
ou de **135 €** pour les autres catégories (Séniors).
(le tarif comprend : La cotisation annuelle, la licence, le survêtement du club).

Pour le 2ème enfant : le montant de la licence est de 95€
Pour le 3ème et plus le montant de la licence est de 80€,

ou de 45 € pour les féminines et les vétérans (obligatoirement + de 35 ans)
(le tarif comprend : La cotisation annuelle, la licence, l'assurance)
- Fournir une photocopie recto-verso de votre carte d'identité ou du livret de famille (uniquement la page du demandeur de la licence).
- Remplir la fiche de renseignement du licencié.

GARANTIES INDIVIDUELLES COMPLÉMENTAIRES

Si vous souhaitez souscrire des *garanties individuelles complémentaires*, vous devrez remplir le « BULLETIN DE SOUSCRIPTION », joint à la demande de licence et l'envoyer au Cabinet GROUPE MDS, accompagné du règlement.

Il est important de cocher la case correspondante « Assurance » sur la page 1,

**TOUT DOSSIER INCOMPLET N'EST PRIS EN COMPTE
ET NE POURRA ÊTRE ENREGISTRÉ
A LA LIGUE MÉDITERRANÉE**

**Une fois le dossier envoyé à la Ligue de la Méditerranée
il est facturé et ne pourra plus être remboursé.**

Le président.